

<b>Zac Bercy-Charenton</b>
<b>Démarche de concertation 2022</b>
<b>Compte-rendu de l'atelier 1</b>
<b>« Préservation de la biodiversité et usages »</b>

## **RAPPEL DU CONTEXTE**

La Ville de Paris et la Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement ont engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la façon de reconvertir les friches SNCF situées entre le faisceau ferré de la Gare de Lyon et la Seine, du quartier de Bercy à la ville de Charenton-le-Pont, pour en faire un véritable quartier. C'est le dernier site parisien d'une telle ampleur en cours de mutation (80hectares). En 2018, la Ville de Paris a adopté un plan guide (un document présentant l'ensemble du programme urbain). Elle a créé une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), un dispositif opérationnel et légal pour mener à bien un projet urbain et a confié sa mise en œuvre à la SEMAPA (aménageur du site). La modification du projet urbain Bercy-Charenton s'est imposée avec la révision du Plan Local d'Urbanisme lancée en 2020 pour engager la transition climatique de la Ville de Paris. Dès 2021, le choix a été fait de mettre les citoyen.ne.s au cœur de la réflexion en mandatant un comité citoyen et en lui donnant pour mission de requestionner le projet urbain de 2018 à l'aune de ces nouvelles ambitions. Le comité citoyen a remis son avis sous forme de 59 propositions.

A la suite du travail du Comité Citoyen mis en place par l'aménageur (la SEMAPA), les objectifs de la ZAC ont été revus. La Ville de Paris a lancé une démarche de concertation réglementaire en 2022, en vue de la modification du dossier de ZAC. L'agence Ville Ouverte, bureau d'études en urbanisme et concertation, a été mandatée par la Ville de Paris pour l'organisation de cette démarche.

**Cette phase de concertation a pour objectif d'informer les Parisien.ne.s des réflexions en cours sur ce périmètre, de confirmer avec eux les pistes de réflexion proposées par les membres du Comité Citoyen et d'approfondir certains éléments de réflexion.**

Cette démarche est constituée en deux temps :

- Cet été, une phase d'informations et de recueil général d'avis a pris la forme d'une exposition éphémère sur le site de l'occupation temporaire Bercy-Beaucoup, au cœur du périmètre de projet. Cinq expositions déportées ont été installées dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris et à Charenton-le-Pont. Des temps d'échanges et des balades urbaines commentées par l'aménageur (SEMAPA), la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris et les maîtrises d'œuvre (les paysagistes Coloco et Atelier Jours, et les architectes-urbanistes Leclercq Associés) ont été organisés pour découvrir le périmètre du projet et ses enjeux. Ils ont permis à plus d'une centaine de participant.e.s de connaître l'état des lieux des réflexions, et de formuler de premiers questionnements. Un questionnaire multithématique papier (disponible en mairie du 12<sup>e</sup> et lors des temps d'échange) et en ligne (sur la plateforme [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)) était disponible de juillet à début novembre pour permettre aux habitant.e.s de s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies pour le futur quartier.

- À la rentrée, de septembre à octobre, une série d'ateliers de travail a été organisée pour permettre aux habitant.e.s d'échanger plus précisément avec les paysagistes concepteurs et architectes-urbanistes sur plusieurs secteurs et thématiques :
  - **L'équilibre à trouver entre usages urbains et préservation de la biodiversité en ville.**
  - **Les facteurs pour un quartier hospitalier, accueillant et inclusif, en particulier du point de vue de la mobilité.**
  - **Les densités et formes urbaines du futur quartier, en lien à ses ambiances.**

## INTERVENANT.E.S

- V. GRIMONPONT - cheffe de projets urbains, Direction de l'Urbanisme
- M. MARAIS - chargée d'opérations, SEMAPA
- F. GUÉRIN et L. GUILLAUME - urbanistes-concertants, agence Ville Ouverte
- R. DERRIEN - urbaniste environnementaliste, agence Alto Step
- J. GOLOVANOFF et P. VANDENBROUCK - paysagistes concepteurs, agence Atelier Jours
- G. VERNOUILLET et E. TRENDEL - en charge de l'évaluation impact santé, Direction de la santé
- P. FAROU - paysagiste concepteur, agence Coloco

## LE PREMIER ATELIER PARTICIPATIF

Le premier atelier s'est tenu le 13 septembre 2022 à l'école élémentaire rue de Charenton entre 18h30 et 21h. 19 participant.e.s (sur 27 inscrit.e.s) étaient présent.e.s pour ce temps d'échange :

- 8 hommes et 11 femmes
- 6 personnes ayant entre 35 et 50 ans ; 11 personnes ayant plus de 50 ans ; 2 personnes sans informations sur l'âge
- 15 personnes résidant au sein du 12<sup>e</sup> arr. de Paris ; 4 personnes résidant ailleurs dans Paris.

L'objectif de l'atelier était de travailler sur l'équilibre à trouver entre les usages urbains et la préservation de la biodiversité dans la ZAC, notamment au sein des secteurs Triangle et Léo Lagrange. Il s'est déroulé en trois temps :

1. La Ville de Paris et l'aménageur (SEMAPA) ont d'abord présenté le contexte et les nouvelles orientations de la ZAC (les intentions politiques et urbaines).
2. Quatre tables-rondes animées par des experts ont ensuite permis aux participant.e.s de se familiariser avec les notions-clés liées à la thématique de l'atelier :
  - Table 1 animée par le bureau d'études en ingénierie environnementale Altostep
  - Table 2 animée par le paysagiste-concepteur du secteur Léo Lagrange Atelier Jours
  - Table 3, animée par le paysagiste-concepteur de la ZAC Coloco
  - Table 4, animée par les personnes en charge de l'évaluation impact santé (EIS).
3. Les citoyen.ne.s ont ensuite travaillé (pendant 1 heure) sur deux secteurs centraux pour l'aménagement du futur quartier :
  - L'aménagement du futur parc du secteur Triangle.
  - L'articulation sport-nature-patrimoine au sein du secteur Léo Lagrange.

## COMPTE-RENDU DES ECHANGES

### 1. Introduction sur le projet et la démarche

Ville Ouverte a introduit l'atelier en présentant la démarche de concertation en cours et le déroulé de la soirée. La Ville de Paris et la SEMAPA (aménageur du périmètre pour le compte de la Ville de Paris) ont d'abord présenté le contexte général de la démarche et du projet. Véronique Grimonpont, de la Direction de l'Urbanisme, a rappelé les caractéristiques majeures du site, le processus de projet et les intentions politiques pour le périmètre, inspirées du travail du Comité Citoyen organisé en 2021. La SEMAPA a ensuite présenté les nouvelles orientations du projet, traductions spatiales et programmatiques de ces intentions.

#### Ce qu'il faut retenir de cette introduction

Le périmètre de ZAC, situé dans le 12<sup>e</sup> arr. est l'un des plus importants actuellement à Paris. Il s'étend sur 80 hectares et 5 secteurs - Poniatowski, Lamé, Rapée, Triangle et Léo Lagrange. La ville réfléchit depuis longtemps à la mutation de ce périmètre de friches ferroviaires et logistiques aux contraintes structurelles et topographiques fortes. L'objectif initial et principal est d'aménager des liaisons et une couture urbaine entre Paris et Charenton-le-Pont, notamment avec le prolongement de la rue Baron-Le-Roy jusqu'à Charenton-le-Pont. Ce territoire a connu plusieurs « vies » et plusieurs projets ont été envisagés depuis 2008.

La modification du projet s'explique par la volonté de la Ville de Paris de penser l'adaptation de la ville au réchauffement climatique, notamment dans son nouveau PLU bioclimatique. Le processus de concertation reprend aujourd'hui sur la base des nouveaux objectifs d'aménagement arrêtés en juillet dernier par le Conseil de Paris. Des études plus précises vont ensuite être entreprises en 2023, dont l'étude d'impact environnemental et l'évaluation impact santé, pour définir une programmation plus fine et arrêter le nouveau dossier de ZAC après une phase d'instruction et d'enquête publique. Les études techniques et de conception pourront être lancées en 2024, avec de premiers travaux à partir de 2025.

Ce projet se construit sur un temps long. En attendant l'aménagement définitif du nouveau quartier, le secteur Triangle est occupé temporairement par l'association YES WE CAMP afin d'ouvrir le site aux habitant.e.s, de conduire des projets de jardinage urbain, de sensibilisation à l'environnement en milieu urbain et d'inclusion sociale. Cette occupation permettra également d'enrichir la programmation du futur parc urbain du secteur Triangle.

#### Premier temps d'échanges avec la salle

##### **Rue Baron-Le-Roy.**

La rue passera bien sous les infrastructures du périphérique, juste derrière les anciens entrepôts logistiques du secteur Poniatowski pour arriver à proximité de l'actuel centre commercial Bercy 2.

### **Passerelle Nicolai.**

Certain.e.s habitant.e.s se montrent déçus de l'abandon du projet de passerelle reliant la rue de Charenton à l'actuel secteur Lamé. Pour certain.e.s, c'était un objet essentiel du projet, qui permettait de désenclaver le 12<sup>e</sup> arr. et de faciliter la traversée. La passerelle avait du sens puisqu'elle suivait le tracé d'une ancienne rue qui, historiquement, descendait jusqu'à la Seine.

La Ville et la SEMAPA expliquent que ce projet a été abandonné pour le moment pour des raisons budgétaires. La construction de la passerelle est techniquement compliquée et très coûteuse (près de 86 millions d'euros). Un projet d'aménagement doit nécessairement équilibrer dépenses et recettes. Or, les nouvelles intentions d'aménagement prévoient une diminution de moitié de la surface constructible (des immeubles moins hauts, et moins de bâtiments construits sur le périmètre), ce qui signifie moins de recettes et donc des choix à faire dans les projets à mener.

### **Ratio des espaces verts par habitant.e.**

Un participant réagit sur les 18m<sup>2</sup> de nouveaux espaces verts/habitant.e.s affichés dans les nouvelles intentions du projet. Il souhaiterait que le détail du calcul soit rendu public car ce ratio lui semble plus élevé que la réalité du projet. La majorité de ces espaces étaient déjà des espaces verts.

La SEMAPA explique que l'évaluation des nouvelles surfaces d'espaces verts par habitant.e intègre les espaces végétalisés publics et privés, en-dehors de l'échangeur et du secteur Léo Lagrange. Des espaces verts existent sur le secteur Triangle, mais ils ne sont pas aménagés et sont inaccessibles au public. Le projet prévoit de les aménager en parc ouvert au public.

### **Pollution des sols.**

Un participant s'inquiète du niveau de pollution des sols au sein du secteur Triangle. Les sols et les végétaux pourraient être sans doute contaminés du fait des activités précédentes. Une opération de dépollution importante serait nécessaire.

L'aménageur et la Ville indiquent que des études sur la pollution des sols seront réalisées prochainement et que des moyens adaptés seront mis en œuvre pour ne pas exposer le public à des risques.

### **Densité et résilience du futur quartier.**

Selon un citoyen présent, la densité et les hauteurs envisagées pour le quartier restent trop élevées. La révision du projet permet de passer d'une situation « délirante » à une situation moins « délirante » mais cela reste trop bâti pour être réellement soutenable. Il remet en question la hauteur maximale de 50 m envisagée ponctuellement pour certains bâtiments. Selon lui, pour avoir un quartier résilient et éviter les îlots de chaleur, les constructions ne devraient pas excéder neuf étages. Il ajoute que le choix des matériaux joue également, la France n'étant pas en mesure de produire des immeubles en bois.

La Ville et l'aménageur rappellent que la hauteur maximale de 50 m serait très ponctuelle. Une densité minimum doit également être atteinte pour rendre le projet économiquement tenable et justifier les équipements publics et les services attendus par toutes et tous. Les

matériaux et principes constructifs des bâtiments seront définis en prenant en compte les enjeux écologiques.

## 2. Les tables rondes avec les experts

### Table 1 - Développer la nature au sein des rues

Concernant les pieds d'arbres, la volonté partagée est d'enlever les grilles, de désasphalter le sol, de libérer les sols. Mais une crainte a été exprimée concernant l'entretien et le coût de cette vision. Le joint enherbé est un dispositif qui déplaît en raison de l'aspect impropre et des difficultés à nettoyer le sol.

Les noues et zones humides semblent poser un problème du fait de la profondeur des noues ; des risques de chute et surtout (cela est revenu à plusieurs reprises) de la potentielle installation de moustiques, "sachant que les moustiques tigres prolifèrent dangereusement". L'aspect sécuritaire est revenu à plusieurs reprises, tels les risques de chutes face aux infrastructures en hauteur (en références aux cheminements sur passerelle sur rails).

Les participant.e.s ont conscience de la nécessité de réaménager les pieds d'arbres et de végétaliser l'espace public pour favoriser la biodiversité.

De manière plus générale, la volonté est d'installer une multiplicité de typologies de plantations. Un travail en séquences est souhaité pour une diversité d'espaces.

Il n'y a pas d'objection à un développement sauvage tant qu'il est contenu et que d'autres espaces sont entretenus et/ou gérés. Ainsi, les zones d'ensauvagement se doivent d'être concentrées, avec un moyen pour les délimiter (et "faire propre"). La pédagogie sur les espaces non anthropocentrés a été évoquée.

Des dispositifs d'abri pour la faune sont souhaités, notamment les ruches (un habitant note qu'il est important d'en installer dans les villes). Les espaces partagés du type potager/agriculture urbaine sont désirés sur les toits des bâtiments, mais pas dans l'espace public car cela pourrait engendrer une privatisation de l'espace. La volonté partagée est de créer un jardin accessible à toutes et tous.

L'intérêt des structures repères dans le jardin a été pointé (en référence à une structure en acier rouge comme à la Villette), ce qui permet de se repérer dans l'espace.

Le vélorail est souhaité dans le jardin (système avec véhicule qui s'accroche aux rails existants).

### Table 2 - Valoriser la biodiversité en ville

Certain.e.s émettent des doutes sur l'efficacité des immeubles végétalisés et posent la question de l'entretien de ces immeubles. Un participant rappelle l'importance de travailler avec les promoteurs immobiliers sur l'architecture et l'isolation de façon à pouvoir conserver la chaleur en hiver et à éviter la climatisation en été. Enfin, la question d'une continuité écologique à travers le boulevard Poniatowski se pose.

### Table 3 - Lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols

L'un des objectifs du projet est de construire un quartier résilient et adapté au réchauffement climatique. Le bureau d'études en ingénierie environnementale (Alto Step) a présenté les risques présents dans le quartier : le phénomène d'îlot de chaleur et les inondations potentielles. Les cartes sectorisées des risques ont fait réagir les participant.e.s, montrant un intérêt spécifique à cette question. Ils et elles ont proposé des solutions pour résorber les risques.

Les participant.e.s souhaitent que la végétalisation, et notamment la plantation d'arbres, ne vienne pas en dernière étape du projet mais qu'une végétalisation provisoire soit réfléchi en attendant la pousse de plus grands arbres. Un participant émet l'idée de sélectionner des essences capables de faire de l'évapotranspiration en été.

Pour un participant, des études aérauliques (circulation de l'air et brise thermique) et d'ensoleillement doivent être intégrées dans la mission de MOEU.

Des prescriptions fortes doivent être émises aux promoteurs immobiliers pour éviter les couleurs sombres et diminuer le phénomène d'îlot de chaleur.

Enfin, un participant partage quelques références et un point d'alerte en matière de dépollution des sols : le Fresh kills park de James Corner (sur Staten Island, NY)), qui accueillait historiquement une décharge a mis 75 ans pour être dépollué, ce qui correspond à un cycle sylvogénétique. Il cite un spécialiste de la dépollution, Kongjian Yu, qui a notamment travaillé sur le Houtan Park à Shanghai.

#### **Table 4 - Appréhender les liens entre santé et environnement**

Dans le cadre de la reprise du projet, une évaluation impact santé (EIS) est en cours sur le périmètre de projet. Les expertes ont présenté les objectifs et le processus de ces études, ainsi que quelques éléments pour prendre en compte la santé (notamment les allergies) dans l'élaboration des palettes végétales (arbres, fleurs) et pour réguler les nuisibles. L'objectif est d'identifier les nuisances actuelles et de formuler des recommandations pour le futur projet.

Les participant.e.s ont pu exprimer leurs attentes pour un quartier où il fait bon vivre. Certain.e.s rappellent l'importance de l'accessibilité et du confort de marche. Le plus important pour les habitant.e.s du 12e arr. est de pouvoir relier plus facilement le 13e arr. à pied. Si la passerelle Nicolai n'est pas conservée, il serait possible de rendre plus confortable et accueillante la rue Proudhon sous le passage à niveau. L'idée de créer une promenade par la petite ceinture est appréciée par les participant.e.s.

De façon générale, les habitant.e.s sont en attente d'un quartier animé de ce côté du 12<sup>e</sup> : "Il ne faudrait pas que ce soit juste une façon de rejoindre le tram mais un véritable quartier, animé aussi de ce côté-là" - *une participante*

Ce quartier doit permettre d'inviter les habitant.e.s à vivre véritablement dans leur quartier en ayant une pratique moins segmentée des lieux (piscine, stade...). Le nouveau quartier devrait également être un quartier ressource pour les habitant.e.s alentours : le cours Saint Emilion est très animé mais reste isolé du point de vue des commerces de proximité. Une habitante du cours exprime son attente envers le projet pour apporter des commerces et ressources de proximité.

Une représentante du centre social de Charenton alerte sur le lien à créer avec la rue de Charenton, qui semble être le parent-pauvre du projet autour de laquelle vit un public vulnérable et isolé. Le projet doit donc réfléchir à intégrer ces populations-là (séniors, ados, enfants, personnes en situation de grande précarité) et à leur ouvrir de nouvelles ressources.

### **3. Le temps de travail citoyen**

## Atelier de travail sur le secteur Léo Lagrange

- Un complexe sportif apprécié et fréquenté dont la programmation sportive doit être conservée

Le complexe est très fréquenté et apprécié des habitant.e.s. Les participant.e.s décrivent des équipements sportifs de qualité pour la pratique en club, un site accessible mais également accueillant et sécurisé, notamment pour les enfants qui peuvent le fréquenter sans leurs parents. L'aspect intergénérationnel des usager.e.s du site est un élément remarqué et apprécié.

« J'aime ce complexe sportif. Par rapport aux autres stades proches du périphérique, celui-ci est bien mieux. Les terrains sont bien et il est calme, serein et sécurisant » - *une participante*

« C'est un endroit accueillant » - *un participant*

Le site accueille des associations sportives, mais également des pratiques spontanées, en particulier la course à pied. Des joggeurs vont courir le long de la route des fortifications et vers le triangle boisé. Certain.e.s utilisent également librement les pistes d'athlétisme existantes.

Selon les personnes interrogées, peu poursuivent leur chemin vers le bois de Vincennes pour aller se promener. La pelouse de Reuilly, accessible de ce côté du Bois, est jugée peu confortable et peu accueillante. . Certain.e.s poursuivent le long du boulevard Poniatowski et de la Petite Ceinture mais, actuellement, ce n'est pas confortable du fait du manque d'ombre, de végétalisation et de diversité de l'expérience urbaine.

Les participant.e.s reconnaissent que le complexe est encore un endroit assez confidentiel.

« C'est que certaines personnes peuvent se demander si elles peuvent ou non entrer. Elles n'osent pas forcément » - *une participante*

Un travail de valorisation et d'amélioration de l'accueil et de la lisibilité du site pourrait être utile.

- Une lisière "sportive et nature" qui conserve l'offre existante et développe la pratique libre

Les participant.e.s se disent d'accord ou tout à fait d'accord avec les premières pistes des paysagistes. L'idée de travailler sur une lisière sport/nature leur paraît tout à fait appropriée. Pour certain.e.s, elle pourrait être épaissie jusqu'au boulevard périphérique.

Du point de vue de la programmation des usages, selon l'ensemble des personnes présentes, la conservation de l'ensemble des activités du complexe est importante. Les terrains d'éducation physique (TEP) (basket et foot) de l'îlot Lavigerie notamment, intergénérationnels, très utilisés et très appréciés, doivent être réintégrés dans la lisière. La piste de la superposition, notamment l'hypothèse des terrains de tennis situés sur la piscine, paraît pertinente. Certain.e.s participant.e.s doutent davantage de la possibilité de la mutualisation des équipements qui ne doit pas se faire au détriment du confort de pratique et de l'accessibilité à chaque sport. La couverture de certains terrains permettant une pratique plus intensive est également une piste.

Les participant.e.s se montrent également favorables à la diversification des pratiques sportives, notamment en lien avec le parc. Certains services, comme des consignes, pourraient être utiles pour rendre la pratique de certaines activités sportives à l'intérieur du bois de Vincennes plus confortable.

- Des liens avec le bois de Vincennes et des parcours sportifs à renforcer

Du point de vue des enjeux urbains et de l'intégration du complexe sportif en lien avec le bois de Vincennes, les participant.e.s partagent l'idée de créer un véritable lien entre le parc et le complexe. L'idée d'une allée paysagère principale conduisant vers le parc (qui pourrait, selon certain.e.s, également être située rue Lavigerie) leur paraît pertinente. Cela faciliterait les accès et les traversées à travers le complexe et améliorerait sa visibilité.

Le réaménagement de la route des fortifications est également une piste intéressante. Actuellement utilisée comme dépose-minute par les parents venus chercher les enfants aux entraînements, elle pourrait être pacifiée à défaut d'être totalement piétonnisée, pour réduire ou supprimer la coupure entre le triangle boisé, le bois de Vincennes et le complexe. Le complexe s'ouvrirait donc également par l'arrière. Il faudrait néanmoins recomposer une zone d'attente et un dépose-minute à proximité. Il s'agirait aussi de porter une attention particulière à la gestion des accès et à l'ambiance nocturne le long de la route des fortifications et du triangle boisé.

Des liaisons écologiques et parcours sportifs spontanés (itinéraires de course notamment) pourraient être créés entre la pelouse de Reuilly et la Petite Ceinture. Il faudrait pour cela travailler sur une traversée simplifiée du boulevard des Maréchaux au niveau de la porte de Charenton. Les cheminements créés pourraient rendre plus confortables les trajets des Charentonnais qui passent aujourd'hui par le boulevard pour arriver.

- Des promenades à développer

Demain, plus qu'un complexe sportif, Léo Lagrange sera également un lieu de rencontre et de convivialité.

Selon les participant.e.s, le complexe est très fonctionnel pour la pratique sportive mais manque d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre. Le boulodrome joue aujourd'hui ce rôle, qu'il est important de conserver même si l'emprise des terrains pourrait être réduite. Les terrains TEP de l'îlot Lavigerie sont également des espaces de rencontre et de convivialité, utilisés depuis très longtemps par les habitant.e.s du quartier. De nouveaux lieux de rencontre pourraient être ouverts à toutes et tous et prendre place à proximité des cheminements. Une offre de restauration légère pourrait éventuellement être proposée. De plus, le complexe manque d'espaces d'attente abrités ou ombragés et les assises sont peu nombreuses. A plus grande échelle, la programmation de la pelouse de Reuilly, aujourd'hui peu accueillante et appréciée, pourrait être retravaillée pour créer une véritable offre de destination.

« Le complexe est très bien, mais aujourd'hui, il n'y a rien d'attractif pour que les gens veuillent venir s'y promener. Pourquoi ne pas mettre un lieu de rencontre, où l'on puisse boire un café ? » - un participant

« Aujourd’hui, le stade n’est pas fréquenté uniquement par les sportifs mais aussi par les parents qui attendent les enfants. Hormis les gradins, il n’y a pas de lieux de rencontre. » - *une participante*”

A la question, « pour vous, le secteur Léo Lagrange sera... », un participant résume « un parc sportif, lieu de rencontre et de convivialité ».

## Atelier de travail sur le secteur Triangle

- De multiples ambiances paysagères

Les paysagistes-concepteurs ont présenté les divers milieux boisés pouvant exister, en lien à une intensité d’usages plus ou moins importante. Le type « milieux habités » - avec les usages les plus intenses - sont à situer au niveau des zones résidentielles, donc les secteurs Poniatowski et Lamé selon les participant.e.s. Le type « bois clairs » - en interface - correspond, selon les participant.e.s, à la rue Baron-Le-Roy en tant que lien transversal entre les quartiers à animer pour rendre le déplacement sécurisé et à arborer pour le rendre confortable (esthétique, fraîcheur...). Le type « réserves » correspond aux espaces boisés les moins utilisés, tel le bout du secteur Triangle qui pourrait être, selon les participant.e.s, laissé à l’état d’ensauvagement. L’intérêt alors serait de travailler l’accès à la Seine et sa proximité. Cependant, quelques questions ont émergé sur la temporalité nocturne, avec un sentiment d’insécurité qui risque d’être avéré notamment si l’espace végétal est dense, et pas animé ou éclairé. IEls souhaitent donc une bonne visibilité et un bon éclairage, sans avoir à passer dans un espace forestier au cœur de la nuit. Cela pose aussi la question de la fermeture / ouverture du parc, avec une préférence pour une ouverture libre en journée afin de permettre son appropriation, mais la volonté d’une potentielle fermeture ou surveillance de nuit.

- Des critères pour un parc urbain soutenable

Suite à la présentation d’images de référence, les participant.e.s ont pu indiquer les ambiances paysagères désirées. Ce qu’iels ont apprécié correspond aux espaces naturels, ne correspondant pas totalement à un sous-bois (ou pas partout) mais où les matériaux utilisés sont naturels (bois) et la végétation abondante. IEls souhaitent ainsi une ambiance végétale pas trop organisée ou trop aménagée, sans être totalement sauvage. Un juste équilibre est à trouver pour permettre l’usage de ces espaces (telles des assises), sans le dénaturer (telle une structure artistique sans fonction). L’aménagement doit ainsi faciliter le passage, mais aussi permettre l’occupation de l’espace pour se retrouver à plusieurs (en respectant l’espace naturel). Ces espaces se doivent d’être ouverts et libres d’accès, ainsi que les services proposés (tel du jardinage urbain).

Parmi l’ensemble de ces éléments, le critère le plus important pour les participant.e.s est relatif à l’aménagement de l’espace, avec la volonté de petits aménagements doux qui respectent l’espace naturel (et l’utilisation de matériaux naturels), permettant de profiter des espaces verts sans les dénaturer (tel un grand événement).

Aménagements désirés :



Aménagement à éviter :



Le second critère est lié aux potentiels offerts par le parc pour la rencontre avec d'autres, le rassemblement et l'occupation en collectif. Il s'agit de proposer des services adaptés, tel du jardinage urbain (mais pas privatif ou clôturé), des pelouses ou clairières pour être en groupe (sans en faire une grande esplanade et l'objet unique du parc), ainsi que des assises permettant d'échanger en groupe (sans être totalement isolées des autres activités ou services).

Aménagements moyennement appréciés :



○ Des activités respectant la biodiversité

Les services demandés au sein du parc correspondent à :

- Des sports individuels, tels des agrès sportifs
- Des activités calmes, mais en articulation avec la nature
- Des activités ludiques tels des jeux d'échecs
- Des assises avec des bancs intégrés, des chaises longues avec des matériaux naturels, des assises design
- Des espaces de jachère travaillée, telle une prairie
- Des hôtels à insectes, ruches, nichoirs... en complément de ceux sur les toits
- Du jardinage urbain individuel et collectif
- Des observatoires de la biodiversité pour avancer des opérations d'éducation à la nature, de sensibilisation
- Un kiosque pouvant accueillir des activités culturelles
- Des jeux pour enfants.

Les points de vigilance sont relatifs aux :

- Activités festives : une ouverture nocturne pourrait attirer des mésusages
- Espaces connectés et de travail : il existe déjà un réseau déployé de 4G et un parc est fait pour se reposer selon les participant.e.s
- Activités de glisse (vélo, trottinette...) : des conflits d'usage peuvent apparaître entre ces sports à vitesse élevée et le calme désiré au sein du parc
- Abris ou cabanes : une bonne idée pour les enfants, mais elles peuvent attirer des sans-abris
- Services liés à la restauration : des services intéressants, mais il ne faut pas que ce soit des food-trucks selon les participant.e.s
- Une ouverture aux animaux domestiques : une bonne idée, sans réaliser un espace dédié tel un cani parc
- Skate-board : une activité à éviter car trop bruyante
- Accrobranche : une activité à éviter pour ne pas perturber les oiseaux
- Jeux d'eau : une idée intéressante en cas de forte chaleur, mais il faut éviter que l'eau stagne.

○ Un parc urbain à plusieurs facettes

En termes d'aménagement global du parc, la proposition des participant.e.s est de le sectoriser en termes d'intensité d'usages. Ainsi, la pointe du secteur Triangle (vers la Seine) peut être l'espace laissé ensauvagé (tout en prêtant attention aux ronces) et offrant des possibilités d'observer la biodiversité (ou d'être sensibilisé à ses enjeux). L'espace actuellement occupé par la guinguette La Javelle (Bercy Beaucoup) peut rester un espace animé, ce type d'offre étant largement apprécié, avec un espace pour boire un verre et une interface avec l'espace ensauvagé qui corresponde à une lisière sports-nature proposant des loisirs, activités sportives et assises. Cependant, il faudra prêter attention aux nuisances sonores produites par le boulevard Poniatowski (tramway). A proximité de la rue Baron-le-Roy, les participant.e.s proposent que l'on y retrouve des services de proximité nécessaires, telles des toilettes publiques, poubelles, et aménagements légers (comme des agrès sportifs). Au sein du hameau ferroviaire, l'espace semble plus calme et agréable aux participant.e.s, permettant d'entendre des oiseaux. IEls proposent ainsi d'y installer un espace de lecture et de détente.

Plus largement, sur l'ensemble du parc, il est demandé qu'une dépollution soit rendue effective avant la mise en service (avec par exemple l'implantation d'une forêt pour dépolluer et le fait de retirer les arbres ayant subi une toxicité) et d'avancer la réflexion sur l'infiltration de l'eau (potentiellement à gérer de manière naturelle avec les pentes offertes). De plus, les voies ferrées présentes dans le parc génèrent des différences de niveaux délicates à gérer, notamment du fait de piliers en bois, questionnant alors les potentiels globaux en termes d'aménagement (et coupure éventuelles).

Les commerces (restauration, bar, etc.) sont plutôt envisagés au sein des secteurs habités. De même, plusieurs personnes ont noté l'intérêt d'une accessibilité facile, entre le secteur Poniatowski et le futur parc, à vélo et à pied. Mais, il faut traiter avec vigilance l'accueil des "sports de glisses, trottinettes" afin d'éviter des risques d'accidents ou un sentiment d'insécurité. Il est demandé une séparation entre les modes de déplacement aux vitesses trop différenciées.

